

Mission

Réaliser des montages, effectuer des mesures, installer, mettre en place et entretenir le matériel

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Assistance dans l'installation et l'utilisation des logiciels métier
- Réalisation, montage, câblage de dispositifs (installation / instruments)
- Dématérialisation des supports

Activités principales

- Installer les différents postes de travail
- Réaliser des prototypes simples
- Effectuer des essais et calibrages des appareils
- Effectuer le relevé de mesures
- Réaliser et tester des cartes électroniques, des équipements d'électrotechniques et d'automatismes industriels
- Assurer une maintenance préventive et curative de premier niveau sur les appareils utilisés
- Participer aux activités de sa structure d'accueil
- Appliquer les procédures de sécurité
- Réaliser des circuits imprimés
- Réaliser des petits travaux de tôlerie et de mécanique

Compétences principales

Connaissances

- Électricité et électronique (application)
- Composants électroniques, équipements électrotechniques et automatismes industriels courants (application)
- Techniques de câblage et de soudage des composants (application)
- Risques liés à la mise en œuvre de ces systèmes et règles de sécurité spécifiques au domaine d'activité de l'installation

Compétences opérationnelles

- Savoir lire et réaliser des schémas électriques ou électrotechniques
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication
- Assurer la maintenance de premier niveau
- Appliquer les procédures de sécurité

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Pour le concours externe d'adjoint technique de 2^e classe, un diplôme de niveau V
- Domaine de formation souhaité : électronique, électrotechnique ou électromécanique

Conditions particulières d'exercice

L'activité peut nécessiter une habilitation aux risques électriques